



Mairie de Naves

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

Compte-rendu de la commission des affaires scolaires

Lundi 27 septembre 2021 à 18h

Présents : ARNOULT Christiane, BEDESSEM Julia, BETAÏLOULOUX Marion, BOUILLAGUET Aurélie, DUCLOUX Béatrice, DURAND Aurélie, GAUTHIER Stéphanie, HEIDERICH Claudine, MERCKX Michel, POMMET Pierre-Jean, ROUSSEAU Béatrice, SOULARUE Séverine, VALETTE Nathalie

Excusés : BONFANTI Julie, COMBES Marie-Ange, LACROIX Jean-Marc, LAFOND Séverine, LONGY Hervé, PERONNE Céline, POUCH Agnès

Secrétaire de séance : HEIDERICH Claudine

1. Point COVID-19

A partir du 4 octobre, les enfants de l'élémentaire ne porteront plus le masque.

Un cas de COVID chez le personnel communal. Les cas contact ont été contactés par CPAM et toutes ont été testées négatives. Pas d'autres cas

Afin de respecter une distanciation physique, la cantine restera organisée comme en ce début d'année scolaire : 1^{er} service des maternelles avec les CE2 et CM1 et le 2^e service avec les CP, CE1 et CM2.

Les deux AVS se partagent la surveillance de deux enfants à la cantine, soit deux jours chacune. Ce fonctionnement semble être mieux adapté. En cas de crise, un protocole existe pour les enfants.

2. Effectifs

A cette date (27/09/21), les effectifs sont de 178 enfants, soit 58 en maternelles et 120 en élémentaire. En ce début d'année, un enfant de CM2 a quitté l'école.

3 enfants de TPS arriveront en janvier 2022, ce qui portera l'effectif à 181 et à 17 pour la classe de PS/TPS.

La répartition de l'effectif :

- | | |
|--------------------------------------|-----------------------|
| - TPS : 1 enfant + 3 en janvier 2022 | - CP : 19 |
| - PS : 13 | - CE1 : 26 |
| - MS : 21 | - CE2 : 23 |
| - GS : 23 | - CM1 : 21 et CM2 : 4 |
| | - CM2 : 27 |

Compte-tenu du départ de 31 élèves de CM2 en 2022, Michel Merckx souligne l'importance de tous à participer à la valorisation de l'école afin de recruter de nouvelles familles sur la commune. Un encart a été inséré dans le Naves infos de ce mois de septembre qui sera également communiqué sur la page Facebook de la commune.

Pourquoi scolariser vos enfants à l'école primaire de Naves ?

- Horaires de la garderie de 7h à 8h50 et de 16h40 à 19h,
- La garderie est gratuite à partir de 8h30 et devient payante à partir de 17h,
- Un enseignant par niveau, soit huit classes : c'est très rare pour une école rurale,
- L'aide aux devoirs, de 17h à 18h, 4 fois par semaine dans l'enceinte du groupe scolaire,
- Démarrage d'une rénovation profonde et durable du groupe scolaire jusqu'en 2025,
- Label « Territoire bio engagé » et trois fourchettes avec une cantine scolaire à 90% de produits bio et/ou locaux, en Nouvelle-Aquitaine, la cantine de Naves est celle qui introduit le plus de produits sous signe officiel de qualité.
- Une garderie municipale le mercredi,
- Un centre de loisirs, ELAN, pour accueillir vos enfants pendant les vacances scolaires.

3. Travaux des vacances d'été

L'enseignante des maternelles de PS/TPS demandait depuis plusieurs années de supprimer l'escalier qui montait à la mezzanine et qui coupait la classe en deux. Après accord du chef de la sécurité, les services techniques de la commune ont pu enlever cet escalier en bois pendant cet été.

Elle a maintenant « *une grande classe, très fonctionnelle, très spacieuse* ». Elle remercie les employés pour cet aménagement ainsi que d'avoir repeint les étagères. Elle rappelle également qu'elle n'a plus de problème d'odeur, ce qui avait été résolu en février 2021.

Michel Merckx souligne que le stockage des matériaux (beaucoup de papiers) de la mezzanine a été désigné comme dangereux. Ils pourront être stockés, pour partie, dans le bureau actuel du directeur lorsque celui-ci sera transféré.

Michel Merckx et Laurent Espinasse passeront à l'école pour voir les enseignants qui sont présents ce mercredi matin afin de faire le point sur le tri des archives au sous-sol de la future salle des maîtres.

4. 1^{re} tranche de la rénovation de l'école

Les premiers travaux débuteront par du désamiantage au niveau du sous-sol où sera posé l'ascenseur. Ceux-ci se dérouleront pendant les vacances de Toussaint puis la démolition de murs et pose de l'ascenseur débuteront pendant les vacances de février et déborderont probablement sur la période scolaire. Une organisation sera vue avec les enseignants.

La classe de CP sera rénovée en parallèle.

5. Questions diverses

- **Marquage dans la cour** à refaire le rouge et blanc pendant les vacances de Toussaint.
- **Problème des pigeons** : plumes et beaucoup de déjections arrivent dans la cour où il y a les enfants. Les enseignants demandent de les empêcher de rentrer dans le clocher pour éviter de faire des petits. La municipalité a mis des pics et des filets pour les empêcher de rentrer dans l'église et sous la toiture de l'école. Mais ils sont toujours présents et aussi nombreux. La municipalité va examiner les solutions possibles.
- **Sol au tobogan** se rétracte et des trous se forment. Laurent Espinasse va voir avec le vendeur.
- **Téléphone portable** : une représentante des parents indique que son enfant a joué avec un téléphone à la garderie un mercredi. Si elle n'y voit pas d'inconvénient, elle s'inquiète qu'il tombe ou que l'enfant ait accès à des sites ou images non souhaités. Chacun jouait à tour de rôle.

- **Nom de l'esplanade et passeport du civisme** (*voir l'annexe en fin de compte-rendu*) : lors de la dernière commission des affaires scolaires et juste avant les vacances d'été, la municipalité avait évoqué le souhait de donner un nom à l'esplanade où se déroulent les marchés de producteurs de pays. Les enseignants n'ont pas pu échanger à ce sujet et le feront lors d'un prochain conseil des maîtres.
Claudine Heiderich indique qu'un passeport du civisme serait proposé au 3^e cycle par la municipalité afin de mieux connaître la commune. La désignation de l'esplanade par un nom participe aux actions d'engagement des élèves.
Les enseignants auront toute l'année scolaire pour travailler sur le choix du nom. Si ceux-ci veulent bien, un accord sera fait entre enseignants et la municipalité pour leur apporter des données et des noms de femmes.
Il est également proposé d'envoyer un questionnaire aux parents.
Un rapprochement avec le lycée Edgard Pisani sera fait afin qu'ils participent à la recherche et aux arguments pour effectuer le choix.

- **Médiathèque** : afin que la sécurité des enfants hors école soit assurée, Daniel Gutiez accompagnerait avec les enseignantes, les enfants à la médiathèque, une fois par période pour chercher les livres, plutôt le matin.
Les enseignantes demandent également qu'il propose des lectures.
Des animations sont citées afin que la médiathèque soit pleinement utilisée et reconnue par les enfants ; atelier avec illustrateur pop art, conteurs hors temps scolaire – Coliquontes en mai 2022 ? Il est proposé de se rapprocher de Tulle'Agglo pour les illustrateurs. La question de l'intervention des JMF est posée. Michel Merckx va se renseigner.

- **Contrat du service civique** : se termine fin novembre. Un autre volontaire a été sollicité auprès de la Mission locale de Tulle. Toutefois, si un jeune est connu et recherche une mission de sept mois, soit de décembre 2021 à juin 2022, Michel Merckx demande qu'il se rapproche de la mairie.

La prochaine réunion de la commission des affaires scolaires aura lieu le lundi 13 décembre à 18h.

ANNEXE : Donner un nom à l'esplanade et création d'un passeport du civisme

27/09/2021

Ceci est une esquisse, non exhaustive, et des modifications pourront être apportées, notamment pour la création du passeport du civisme.

1. Donner un nom à l'esplanade des marchés de producteurs

(Commission des affaires scolaires du 28 juin 2021)

- La municipalité souhaite donner un nom à l'esplanade où se déroulent tous les étés les marchés de producteurs de pays. Elle propose que le choix du nom soit porté par un projet pédagogique et intergénérationnel entre les élèves du cycle 3 de l'école et des élèves de 3^e du lycée Edgard Pisani, avec la médiathèque et/ou des habitants de la commune en appui ressources. A l'issue de ce travail de recherche, une présentation des nominées sera faite et un vote proposé. Les parents d'élèves proposent que le nom soit choisi par un vote des enfants qui ont travaillé sur le projet. Cette question fera l'objet d'une discussion des élus. La municipalité souhaite orienter le choix des nominées :
 - A.** En effet, la seule femme qui a son nom sur la commune est Marie Hugo, pour la place située au lotissement des Bruyères. Aussi, le nom sera celui d'une femme.
 - B.** Cette femme devra être reconnue pour ses valeurs de solidarité, ses connaissances culturelles, voire agricoles. Elle pourra avoir joué un rôle pendant une des guerres.
 - C.** Elle devra être originaire ou avoir été de passage en Corrèze, voire du Limousin.
 - D.** Il serait bon de consulter les personnes âgées, mémoire de la commune, ou toute autre personne ayant une connaissance de l'histoire de la commune, de la Corrèze, du Limousin.

Le projet pourra être porté pendant toute la prochaine année scolaire. Les enseignants concernés étant absents seront consultés.

2. Passeport du civisme

La commune propose un passeport du civisme, un guide ludique et pédagogique, plutôt pour les élèves de CM1 et CM2. Il contient un parcours civique autour de la vie de la commune. Des « ambassadeurs du civisme », des habitants de la commune accompagnent les jeunes, expliquent, réalisent des animations autour des thèmes (valeurs) de solidarité, devoir de mémoire, connaître son patrimoine, préserver son environnement, protection des citoyens.

Au cours de l'année, les élèves réalisent des actions sur le temps scolaire (actions collectives) et sur le temps libre (actions individuelles). Ils s'engagent pour leur commune.

Actions collectives : autour de l'histoire de femmes locales, choisir un nom pour l'esplanade ;

Actions individuelles : participer à la 2^e édition de la Rando Nett' (printemps 2022), participer au salon du livre (avec Rencontres et dédicaces), proposer une activité avec les aînés de la commune, participer aux jardins partagés, ...

Une récompense est donnée à la fin du parcours.